

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 21 septembre 2018.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Françoise BAR-BAT, Nicolas COMBY, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Agnès DURAND, Émeline SIOR.

Excusé : Michaël SAVIGNAT. (pouvoir à P Tartière)

Secrétaire de séance : Nicolas COMBY.

➤ **Début 20 h 45 à Randol.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Pour rappel, la décision finale est prise par la Communauté de communes. La mairie devra cependant donner un avis en amont. L'avis des conseillers est nécessaire ; par conséquent, dès qu'une DIA arrivera en mairie une communication sera faite à l'ensemble des conseillers. On ne pourra plus attendre le Conseil municipal suivant, car la commune n'a plus qu'un délai d'environ 15 jours pour transmettre l'avis du Conseil à la Communauté de communes.

C'est pourquoi certaines DIA ont été actées :

- vente d'un terrain en centre bourg : achat par M. Gilles Pommier (50 € le m²) : pas de préemption ;
- vente de la maison Boyer à un certain M. Comby (130 000 €) : pas de préemption ;
- vente d'un terrain à côté de la maison Lambert à M. Rémi Édouard et Mme Camille Louviot (40 € le m²) : pas de préemption.

2. – Travaux du foyer rural.

Pour rappel : les trois entreprises pour réaliser les travaux : l'entreprise AGNA, l'entreprise CCMT et l'entreprise Sanchez. 3 projets :

- amélioration acoustique : étude (1 920 € HT) + réalisation : pose de panneaux contre le mur et sur le plafond (19 046 € HT), qui tiennent compte des préconisations du bureau d'étude. Les panneaux rectangulaires seront vissés ou collés contre le lambris, en laissant un jour entre chaque panneau ;
- changement des fenêtres de la façade sud (7 894 € HT) ;
- dalle de la terrasse extérieure (21 250 € HT).

Les travaux devraient être réalisés sur les mois d'octobre et novembre

Dans la continuité de ce projet, Nicolas propose de mener une éventuelle réflexion sur la parcelle attenante à la cour du foyer et rejoignant la chapelle.

3. – Entretien des espaces verts et labellisation.

– Labellisation : M Lucas du FREDON a fait le tour du village pour contrôle. Basé sur 4 critères (ne plus utiliser des produits phytosanitaire, réaliser des aménagements, tester des techniques alternatives, inviter les habitants à ne plus en utiliser non plus). Tout est respecté, donc la labellisation devrait se concrétiser sur la fin d'année 2018 par la remise d'un label et la pose d'une plaque.

Des contre-visites seront effectuées périodiquement.

– Concernant l’entretien, Geneviève souligne le fait qu’il y a certainement eu un manque de communication pour expliquer les choix qui ont été faits, et les changements que ceci a impliqués.

M. Le Maire propose que Bernard MIOCHE redevienne l’interlocuteur concernant les espaces verts, et qu’il se charge de mener un suivi concernant l’entretien. L’ensemble de la commission se réunira le mercredi 26 prochain à 20h30 pour faire le point sur le projet.

4. – Gestion du patrimoine communal.

Les « vieux outils » : Quelle est la volonté des conseillers concernant le devenir de la collection ? Est-ce que l’on relance un projet ou non ? Cela se ferait à titre d’essai sur un an.

Pour rappel : le projet a été initialement lancé par l’équipe municipale de l’époque (en 2007).

Une moitié des conseillers est intéressée, et une autre moitié est sans avis mais ne s’oppose pas à un éventuel projet. Il est donc décidé de faire avancer la réflexion. Deux conseillers acceptent d’être interlocuteurs : Père Samson et Nicolas.

5. – Compte-rendu des commissions.

Remis à une séance ultérieure.

6. – Questions diverses.

- Mission locale de Cournon d’Auvergne : elle fait un appel à une subvention à hauteur de 339,81 €. Concerne l’aide aux formalités pour un public de proximité de 16 à 25 ans. On accepte mais on demande à faire une communication.
- Les Virades de l’espoir : c’est une randonnée moto qui passe par Cournols le week-end du 29 septembre. Elle fait un appel au don. Refusé.
- Le Crédit Agricole : ne donnera aucune subvention à la mairie mais est prêt à donner une subvention au foyer rural (pour l’achat de tables par exemple).
- Les compteurs Linky : la pose de ces compteurs sur Cournols devrait se faire dès janvier 2019.
- Permis de construire et déclaration de travaux : Rémi/Louviot (maison) ; Marc Savignat (abris de jardin) ; Nicolas Reboul (surélévation de la maison).
- -secrétariat de mairie : Sylvie prolonge sa mise en disponibilité de 2 ans. Christine Mouillaud laisse le secrétariat du SIVOS dès la fin octobre.
- Une demande sera faite auprès de l’entreprise Sanchez pour réaliser une dalle sous le conteneur à vêtements et le conteneur à verre.
- Téléphonie : il va être implanté une antenne relais « Orange » sur la commune de Saint-Sandoux, dont Cournols devrait bénéficier.
- Internet : Orange informe que la fibre devrait arriver à Cournols fin d’année 2018.
- Logement au dessus de la mairie : nous prenons un bureau d’étude qui va mettre en place un cahier des charges.
- Faucardage : samedi 10 novembre à 8 h (faire des devis pour la prestation faucardage).

Prochain Conseil : vendredi 19 octobre 2018

➤ **La séance est levée à 23 h 30.**